

## 16 Provinces

Estuaire/Département du Komo/Kango/Vie des associations

## Alain Valéry Bourobou Boussamba en soutien à l'action du chef de l'Etat



Accueil des grands rendez-vous au village Four-Place.



Un geste symbolique de remise de chaises au village Remboué.

F.M.MOMBO  
Kango/Gabon

**SOUTENIR** l'action du chef de l'Etat sur le terrain est la mission que s'est assigné Alain Valéry Bourobou Boussamba depuis plusieurs années, dans le 2e siège du département du Komo à Kango. Accompagné d'une importante délégation des cadres de cette circonscription administrative, ce dernier est allé installer les présidents de six associations totalisant près de 2000 adhérents et œuvrant dans divers activités, particulièrement l'agriculture.

Il s'agit des associations Kiny de Nsilé, Ibengunu-Ayi-Murima de Woubélé I, Divaghu -Tuck-Laba de Woubélé II, La Famille pour l'émergence du canton Bokoué d'Oyane-Gare, Mutsane-Dimbu de la Remboué et Di-Imangué de Four-Place pour l'émergence.

Au cours de ces différentes cérémonies d'installation, le parrain a remis aux différentes associations un important lot de chaises, de machettes et de limes, pour les aider à se rassembler autour des activités génératrices de revenus.



Les notables lors de la rencontre avec leur fils Alain Valéry Bourobou Boussamba.

En effet, pour lui, la vision du chef de l'Etat de faire du Gabon un pays émergent à l'horizon 2025, n'est pas une utopie. C'est pourquoi, toutes les voies sont prospectées pour un meilleur équilibre des recettes de l'Etat et du bien-être des populations. « Mais tout ceci n'étant pas facile à s'établir, à cause de la chute du baril du pétrole, le chef de l'Etat a mis en place le projet Graine pour rendre autonomes et solvables les populations rurales. C'est pourquoi, ces machettes et ces limes vont vous aider à débrousser de grands

champs, dont les recettes engrangées vous aideront à vivre et à faire vivre vos structures associatives.

La location des chaises va vous aider également dans l'immédiat à avoir des recettes qui constitueront la base de vos cotisations », a souligné Alain Valéry Bourobou Boussamba.

Soulignons qu'en marge de l'activité associative, celui qu'on appelle affectueusement dans le canton Mwane-Dimbu (l'enfant du village) a rencontré tour à tour la notabilité du 2e siège et tous les secrétaires de section du Parti

démocratique gabonais (PDG) dans la fédération du 2e canton du Komo-Kango, dirigée par Cyprien Moundounga.

Aux notables, Alain Valéry Bourobou Boussamba a demandé de soutenir l'action du chef de l'Etat, pour lui donner la force de continuer à développer le 2e siège, qui a bénéficié déjà de plusieurs actions de son magistère, notamment l'implantation d'Olam avec, en prime, la diminution du chômage.

Aux secrétaires de sections et à l'ensemble du bureau de la fédération du PDG,



Le parrain des associations installant une présidente au village Woubélé I.

Alain Valéry Bourobou Boussamba a demandé de redoubler de vigilance et de continuer à travailler sans relâche, jusqu'à la victoire finale de leur "champion" à l'élection présidentielle 2016.

« Paris ne s'est pas construit en un seul jour, et je ne suis pas venu vous dire que je peux développer le 2e canton seul. Non. Si je suis venu, c'est pour soutenir votre action politique sur le

terrain pour que notre candidat soit élu à 100% dans notre circonscription. Pour le moment, c'est encore le temps d'Ali Bongo Ondimba, notre champion », a-t-il martelé.

Pour les accompagner dans cette conquête, Bourobou Boussamba a doté la fédération et l'ensemble des sections de moyens financiers pour leur permettre d'être en permanence présentes sur le terrain.

## Ngounié/Mimongo / Session ordinaire du conseil municipal

## Le budget primitif arrêté à la somme de 121 millions de francs

C. MABICKA  
Mimongo/Gabon

**LES** travaux de la session ordinaire du conseil municipal de Mimongo, chef-lieu du département de l'Ogoulou, dans la province de la Ngounié se sont tenus dernièrement, sous la présidence de l'édile de cette ville, Elisabeth Bousseguie Vouma, entourée du préfet de la localité, Jérôme

Pissibanganga, et l'ensemble des conseillers municipaux.

D'entrée, le président a fait remarquer que le budget de la commune de Mimongo à examiner aura des recettes et des dépenses en deçà des attentes des populations. Et cela se justifie par plusieurs raisons, dont la conjoncture difficile et le climat économique devenus moroses, en raison de la baisse du prix de baril de pétrole. En outre, la situa-

tion des recettes au niveau du trésor public, non totalement recouvrées depuis les exercices écoulés, faute du matériel roulant très vieillissant et inutilisable, a pour conséquence l'application de la disposition de la loi des finances qui voudrait que « pas de recettes, pas de dépenses ».

Et Mme Bousseguie Vouma de rappeler aux conseillers le défi devant lequel ils se trouvent au moment d'examiner, adopter et voter le nouveau

budget 2016.

Au nom de la tutelle, le préfet de l'Ogoulou, Jérôme Pissibanganga, en ouvrant les travaux, a rappelé la ferme volonté du président de la République Ali Bongo Ondimba, de faire aboutir la loi sur la décentralisation, afin de doter nos collectivités locales des pouvoirs et des moyens nécessaires à promouvoir véritablement le développement de nos localités. Après le mot du préfet, les conseillers se sont penchés

sur l'examen du budget primitif de l'exercice en cours, qui a constitué un des points saillants à l'ordre du jour. Au terme des débats quelquefois houleux, les prévisions budgétaires ont été adoptées à l'unanimité par l'ensemble des seize conseillers présents. Manquait à l'appel, le conseiller démissionnaire du Parti social démocrate (PSD), en la personne de Jérôme Bouka.

Il faut dire que les seize conseillers ont adopté ce

budget en recettes et en dépenses à la somme de cent vingt-et-un (121) millions de francs CFA. Un budget revu à la hausse.

Pour le maire de Mimongo, ce budget sera orienté sur le matériel roulant et la construction de logements. Etant donné que Mimongo est dans une zone enclavée, il est difficile de faire des résultats comme exigé, a rappelé Mme Bousseguie Vouma.